

accords de réciprocité à long terme avec d'autres grosses sociétés pétrolières du secteur privé.

Nous savons tous qu'Air Canada est une société d'État et qu'elle fait concurrence au secteur privé. Lorsque nous avons institué Air Canada, comme nous l'avons fait pour Radio-Canada, nous l'avons fait pour nous donner les moyens de fournir des services et un produit, selon le cas, dans des domaines que le secteur privé ne pouvait pas desservir aussi bien que nous. Or, nous voyons aujourd'hui le gouvernement administrer des entreprises et leur permettre de faire concurrence au secteur privé en les subventionnant à même les impôts des contribuables.

En conclusion, chaque fois que nous sommes saisis de ce genre de mesure législative, il nous faut bien s'assurer qu'elle protège le consommateur. Je ne trouve pas que le projet de loi C-24 prévoit des moyens de contrôle suffisants pour permettre aux sociétés d'État de rendre des comptes au gouvernement ou au Parlement, pas simplement au ministre mais à tous les membres du Parlement, afin que nous puissions examiner convenablement leurs activités et les tenir responsables envers les Canadiens.

M. Blaine A. Thacker (Lethbridge-Foothills): Monsieur le Président, j'interviens au sujet de cette motion tendant à reporter à six mois l'étude de ce projet de loi. Je suis convaincu qu'en présentant cette mesure, sous sa forme actuelle, le gouvernement s'efforce d'apaiser les craintes des Canadiens et de leur faire croire qu'elle permettra de mettre un frein à la prolifération incroyable des sociétés d'État. Le fait est que c'est faux. Tant que nous n'aurons pas un nouveau gouvernement et un nouveau cabinet qui aborderont toutes ces questions d'une autre façon, la situation ne changera guère.

Vous vous souvenez sans doute, monsieur le Président, qu'au cours de ce débat, j'ai signalé qu'en plus de 100 ans, de 1800 à 1930, on n'avait pas créé plus d'une douzaine de sociétés de la Couronne et au cours de la crise, quatre ou cinq seulement. Durant la guerre, alors que les besoins étaient pressants, leur nombre n'a augmenté que de 30 environ. Ensuite, pendant près de 20 ans, nous n'en avons créées que quatre ou cinq. Or, depuis que le présent cabinet a été assermenté, nous traversons ce qu'on pourrait qualifier de période de prolifération au cours de laquelle des centaines de sociétés d'État ont été créées. Sous le couvert de la canadianisation, nous avons emprunté à l'étranger et racheté des sociétés de la Couronne.

• (1610)

Le résultat, c'est que notre dette extérieure s'élève à 76 milliards de dollars. Cela nous place probablement dans une situation pire que le Mexique ou de nombreux autres pays du tiers monde qui éprouvent de graves difficultés à l'heure actuelle. Nous avons tout simplement fait disparaître nos chances de devenir un chef de file mondial.

Je voudrais citer l'exemple d'une société, Petro-Canada qui mésuse les deniers publics, car ce sont les contribuables moyens, nos oncles, nos tantes, nos amis, des gens qui n'ont aucun pouvoir et qui croient que les gouvernements devraient défendre leurs intérêts, qui sont les dindons. Selon moi, monsieur le Président, le gouvernement libéral n'a pas assumé les

responsabilités de fiduciaire qu'il a envers les Canadiens. Lorsque le cabinet a créé cette société de la Couronne, il a emprunté de l'argent sur des marchés étrangers, afin d'accorder à Petro-Canada des exemptions d'impôt dont les autres sociétés ne pouvaient profiter. L'un des principaux sous-ministres siégeait au conseil d'administration de la société Petro-Canada, qui a émis une débenture spéciale, afin de profiter d'une échappatoire fiscale que le gouvernement a fait disparaître dans les 10 jours, afin que personne d'autre ne puisse en profiter. Voilà comment on a financé Petro-Canada.

Et alors Petro-Canada est allée faire l'acquisition d'Atlantic Richfield, de Pacific Petroleum et de Petrofina, qu'elle a payées plus cher que la cote ne l'y obligeait, ce qui a rapporté des bénéfices énormes aux actionnaires de ces sociétés lesquels se sont servi de cet argent non pas pour construire des usines ou d'autres choses de ce genre qui auraient créé des emplois mais pour acheter des bons du Trésor fédéral. Ils ont ainsi fait un gros profit à 19.5 p. 100 pendant l'année budgétaire en question, 1981-1982 ou 1982-1983, au lieu de créer des emplois.

Telles sont les filiales à 100 p. 100 de Petro-Canada, monsieur le Président. Arctic Pilot Project Inc., Canertch Inc., à laquelle se rattachent Canertech Conservation Inc., Pacific Enercon Ltd., Mechron Energy Ltd., 107744 Canada Inc., Omnifuel Gasification System, Petro-Canada Consulting Corporation, actuellement en inactivité, et Petro-Canada Inc. Et là-dessous il y a Asher American, Inc., Big Eagle Oil & Gas Ltd., Aquilla Holdings Ltd., et Fifth Pacific Stations Ltd. On dit que cette société n'est plus active maintenant mais pensez que pour chaque société que j'énumère, il faut un président, un conseil d'administration et des secrétaires. Tous ces gens ne sont pas là pour créer des richesses nouvelles ou pour trouver du pétrole nouveau, mais pour faire marcher l'infrastructure, les bureaux. Quand les représentants de l'industrie du pétrole et du gaz, des 700 compagnies appartenant à des Canadiens viennent nous dire qu'à une certaine époque elles comptaient trois géologues et un comptable parmi leur personnel et qu'elles ont maintenant trois comptables et un géologue, elles nous dépeignent fidèlement la réalité. Nous avons vraiment détruit l'industrie pétrolière.

Prenons le cas de quelques autres filiales, monsieur le Président. GMI Co (Bahamas) Limited. Que fait Petro-Canada aux Bahamas? Opal Oils Limited et ses filiales, Commodore Oils Limited, First Pacific Stations Ltd., Second Pacific Stations Ltd., Third Pacific Stations Ltd., et Fourth Pacific Stations Ltd. Quand Petro-Canada a acheté Petrofina, elle a payé le double du prix pour obtenir des concessions pétrolières et gazières fédérales et 1,500 stations-service dont la plupart devront être vendues parce qu'elles sont trop près de celles de Petro-Canada. Néanmoins, Petrofina a conservé son usine pétrochimique, car c'est là que réside l'avenir de l'industrie pétrolière. Ce n'est pas dans les stations-service, mais dans les usines pétro-chimiques. Le gouvernement a payé le double de ce qu'elles valaient, les actions de Petrofina et cette dernière a conservé le secteur le plus important de ses activités. C'est absolument scandaleux.